

Tous en Sol

Diagnostic participatif de la qualité des sols urbains des jardins privés

Q.VINCENT¹, A.BLANCHART¹, F.MAUNOURY-DANGER², T.BEGUIRISTAIN², F.FRANCK-NEUMANN³, S.GLATRON³, M.GODFROY⁴, C.JONDREVILLE⁴ & P.FREY-KLETT⁴.

contact: q.vincent@eodd.fr

Contexte

Le manque de connaissance des sols en milieu urbain est un problème reconnu par l'ADEME, la communauté scientifique et les acteurs de l'aménagement.

Les obstacles principaux incluent (1) l'accès restreint aux jardins privés, (2) le manque de sensibilisation et de formation chez les acteurs de l'aménagement, ainsi que (3) le manque de données et leur mutualisation. De plus, le coût élevé des analyses en laboratoire décourage les citoyens de faire des diagnostics de sol.



En quoi consiste le projet ?

Le projet TOUS en SOL vise à créer un stage « Sol » participatif, permettant aux citoyens d'analyser leurs sols par eux-mêmes, tout en contribuant à la production de connaissances scientifiques. Ce dispositif, en rapprochant les préoccupations des citoyens et les questions de recherche, favorise la collaboration entre chercheurs et citoyens, dans la visée d'une « Recherche Autrement » portée par la pédagogie Tous Chercheurs. Il se déroule dans 3 métropoles du Grand Est (Nancy, Metz et Strasbourg). TOUS en SOL a pour ambition de démocratiser l'accès à la connaissance des sols et de renforcer la culture scientifique et l'esprit critique des citoyens.

Etapas du projet

- **Action 1** : Constitution d'un premier panel de non scientifiques d'une dizaine de personnes par pôle géographique
- **Action 2** : Organisation d'ateliers de co-construction de questions de recherche nouvelles avec les chercheurs-référents et les citoyens-référents. Choix d'une première question de recherche
- **Action 3** : Conception de stages sous différents formats pour la formation des citoyens-référents
- **Action 4** : Mise en œuvre de stages « tests » avec des chercheurs-référents et des citoyens-experts formés en Grand Est en automne 2025

Formats des stages

Stages « Au labo ! »



Etape 1: Formation des citoyens à devenir « citoyens-experts »



Etape 2 : Prélèvements et analyses pédologiques partielles par les « citoyens-experts »



Etape 3 : Analyses

- Contrôler et/ou corriger, et/ou compléter les analyses pédologiques
- Analyses physico-chimiques en laboratoire par les citoyens-experts
- Récupérer des échantillons de sols pour réaliser des analyses physico-chimiques en laboratoire certifié

Stages « J'irai creuser chez vous ! »



Personne ayant des difficultés pour se déplacer
(e.g. personnes à mobilité réduite, personnes âgées, familles)

Analyses pédologiques et prélèvements par le référent pôle géographique et les citoyens

- Analyses pédologiques sur place
- Prélèvement des échantillons de sols pour réaliser des analyses physico-chimiques (avec le kit de Sol & co et en laboratoire certifié)

5-7 sites/campagne
(1 campagne = 1 jour)

Attentes et perspectives

- Identifier des questions citoyennes qui sont des questions de recherche
- Tester les possibilités d'implication citoyenne dans ce contexte de recherche
- Créer un/des stages(s) « Sol » dans les 3 métropoles du projet
- Améliorer la connaissance des sols urbains

Partenaires du projet

¹ **EODD ingénieurs conseil** : Bureau d'étude œuvrant pour la transformation écologique avec une vision 360° des enjeux environnementaux dont celui des sols vivants, nouveau pôle chez EODD.

⁴ **Tous Chercheurs** : Réseau national de laboratoires de recherche ouverts au public, qui visent à rapprocher sciences et société. A Nancy, le laboratoire est sous tutelle d'INRAE et de l'Université de Lorraine.

² **LIEC** : Laboratoire de recherche (UMR 7360 – Université de Lorraine/CNRS) en sciences de l'environnement, il apporte son expertise scientifique sur les sols anthropisés.

³ **Solenville** : Programme de recherche participative qui sensibilise à la préservation des sols comme patrimoine écologique, en impliquant citoyens et acteurs locaux.



Vers la page du projet

Financeurs et montant

Le coût global du projet est de 92 360 €. Le montant demandé auprès de l'ADEME s'élève à 59022 €, soit une participation de 75%.